

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hydrophone est un équipement dédié aux musiques actuelles, installé à Lorient la Base dans l'une des neufs du blockhaus K2. Il est géré par l'Association MAPL (Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient). MAPL est une association Loi 1901 – Numéro de SIRET : 409 187 085 000 33 – Code APE : 9001Z – Son siège social est situé à Hydrophone Face B – 1, terre-plein du Sous-Marin Flore – Lorient la Base – 56100 LORIENT.

GÉNÉRALITÉS

Toute utilisation du site de billetterie d'Hydrophone <https://billetterie.hydrophone.fr/> par le client implique son acceptation sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles de modifications sans préavis.

BILLETTERIE ET TARIFS

1 – L'Association MAPL définit la quantité de places mises en vente pour chacun des spectacles proposés à Hydrophone. Cette quantité est modifiable à tout moment par l'Association MAPL sans préavis.

2 – Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont exempts de tous frais supplémentaires de gestion, de réservation, de livraison ou de transaction bancaire.

3 – Le tarif réduit est exclusivement réservé aux étudiants, toute personne de moins de 26 ans à la date de l'achat, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH). L'Association MAPL s'engage à offrir une place à l'accompagnant des bénéficiaires de l'AAH dont la carte d'invalidité porte la mention « besoin d'accompagnement ». Chaque acheteur se prévalant d'un tarif réduit devra être en mesure de présenter tout document officiel valide attestant de son appartenance à l'une des catégories précitées ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité à l'entrée du spectacle.

4 – Le tarif abonné est strictement réservé aux porteurs de la carte d'abonnement à Hydrophone, appelée Hydrolove (cf partie ABONNEMENT).

5 – Un tarif préférentiel est accessible, en prévente uniquement, aux comités d'entreprises, titulaire d'une carte Cezam et abonné.e.s ou adhérent.e.s des salles des réseaux GPS et FEDELIMA. Ce tarif correspond à une réduction de 10% sur le tarif prévente. L'Association MAPL invite les comités d'entreprise à prendre contact avec le service billetterie par mail à l'adresse billetterie@hydrophone.fr pour toute commande. Aucun tarif préférentiel ne sera délivré individuellement sur présentation d'un titre d'appartenance à un comité d'entreprise.

6 – L'achat de billets en prévente proposé sur le site de vente en ligne <https://billetterie.hydrophone.fr/> est habituellement clôturé 60 minutes avant l'heure d'ouverture des portes annoncée, mais il peut arriver que la clôture des ventes se fasse plus tôt, notamment en cas d'horaires atypiques ou de spectacle hors les murs. L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.

7 – Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique).

8 – Pour tout achat sur le site de vente en ligne <https://billetterie.hydrophone.fr/>, les billets sont instantanément envoyés à l'acheteur par e-mail après constat de son paiement. Preuves d'achat, ils sont, soit imprimés par l'acheteur, soit téléchargés sur un téléphone mobile permettant l'affichage à l'écran, en conséquence de quoi, l'acheteur devra présenter à l'entrée du spectacle, les billets imprimés par ses soins ou téléchargés sur son téléphone mobile. Pour tout achat au siège de l'Association MAPL, la preuve d'achat pourra être remise en main propre à l'acheteur, ou envoyée par e-mail selon la volonté de l'acheteur.

ASSOCIATION MAPL / HYDROPHONE

Siège social : Face B - Lorient La Base – n°1 Terre-Plein du Sous-Marin Flore - 56100 Lorient
Siret : 40918708500033 - APE : 9001Z - Licences n° 1-1119434 / 2-1117291 / 3-1117292
02 97 86 18 10 - www.hydrophone.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mises à jour le 27/01/2022

9 – Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code-barre lors de l'accès à l'événement pour lequel ils sont valables. Lors du contrôle des billets, l'acheteur doit pouvoir présenter une pièce d'identité en cours de validité.

10 – Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code-barre doivent être bien lisibles. Les billets imprimés doivent l'être sur un papier blanc et vierge. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables.

11 – Concernant les billets dématérialisés, l'acheteur devra veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations lors de la présentation du billet sur son téléphone mobile.

12 – Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la représentation, la date de la représentation, l'heure de l'ouverture des portes le jour de la représentation.

13 – Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Toute revente à un tarif supérieur à sa valeur faciale est strictement interdite.

14 – Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales. Dans la mesure où une copie de billet ne peut être détectée de manière certaine, seule la première personne présentant le billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au lieu de la représentation. Cette personne sera présumée être le porteur légitime du billet. Dans cette hypothèse, si une personne détentricice d'un billet se voit refuser l'accès pour cause de code-barre déjà contrôlé, elle n'aura droit à aucun remboursement.

15 – En cas d'annulation ou de report de spectacle, l'acheteur souhaitant obtenir le remboursement de son billet ou de sa commande pourra se référer à la procédure qui lui sera communiquée par e-mail, ou présente sur le site <https://www.hydrophone.fr>. Si l'acheteur ne souhaite pas percevoir son remboursement, il aura la possibilité d'obtenir le montant de la somme de ses billets en crédit à utiliser sur le site <https://billetterie.hydrophone.fr>.

ABONNEMENT

16 – La carte d'abonnement est appelée Hydrolove. Lors de la création de sa carte Hydrolove, l'acheteur donne son plein consentement à la collecte et au traitement des informations demandées : nom, prénom, e-mail, adresse, code postal, ville, téléphone, date de naissance. Ces informations sont collectées conformément à notre intérêt légitime afin de pouvoir créer et gérer les cartes Hydrolove et obtenir des informations statistiques concernant le public d'Hydrophone.

17 – La carte d'abonnement donne accès au tarif Hydrolove sur tous les événements organisés par l'Association MAPL, en prévente et hors événement à tarif unique ; au tarif prévente les soirs de concert dans la limite des places disponibles ; à trois concerts gratuits par saison à choisir parmi une sélection « découverte » proposés par l'Association MAPL ; d'autres offres ponctuelles à destination exclusives des abonnés. Elle est valable pour une saison soit du 1^{er} septembre au 30 juin.

18 – Pour tout achat d'une carte Hydrolove en ligne, une contremarque est instantanément envoyée par e-mail à l'acheteur. Elle contient un code-barre qui correspond au numéro d'abonné de l'acheteur. Cette contremarque est à présenter par l'acheteur muni de sa pièce d'identité à tout moment au siège de l'Association ou les soirs de concert à Hydrophone pendant les horaires d'ouverture de l'accueil pour retirer sa carte Hydrolove.

19 – La carte d'abonnement est nominative, personnelle et incessible. Elle n'est ni échangeable, ni remboursable, en partie ou en totalité. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

ASSOCIATION MAPL / HYDROPHONE

Siège social : Face B - Lorient La Base – n°1 Terre-Plein du Sous-Marin Flore - 56100 Lorient
Siret : 40918708500033 - APE : 9001Z - Licences n° 1-1119434 / 2-1117291 / 3-1117292
02 97 86 18 10 - www.hydrophone.fr

CARTE CADEAU

20 – La carte cadeau d'Hydrophone est un moyen de paiement : elle permet l'achat de places de spectacles programmés par Hydrophone (place unitaire et Hydrolove), et ce dans la limite des places disponibles au moment de l'utilisation de la carte cadeau.

21 – La carte cadeau a un montant fixe de 10€, 20€ ou 50€. Les cartes cadeaux sont cumulables. Elles peuvent être achetées en ligne, au siège de l'Association MAPL sur les horaires d'ouverture de l'accueil ou au guichet billetterie les soirs de concert. Dans le cas d'un achat en ligne, elles peuvent être imprimées à domicile. Dans le cas d'un achat au guichet, elles peuvent être envoyées par mail à l'acheteur à sa demande.

22 – Lors de la conversion d'une carte cadeau en places de spectacles, si le montant de la commande est supérieur au montant de la carte cadeau, l'utilisateur pourra compléter le coût avec tout autre mode de paiement accepté par l'Association MAPL. Si le montant de la commande est inférieur au montant de la carte cadeau, le solde de celle-ci restera disponible sous forme d'avoir pour l'achat d'autres places de spectacles. La fin de validité de l'avoir sera identique à celle de la carte cadeau à sa date d'achat.

23 – De quelque manière que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué dans l'hypothèse où la carte cadeau n'ait pas été utilisée par le bénéficiaire dans sa durée de validité, pour quelle que raison que ce soit et aucun remboursement des avoirs disponibles sur la carte cadeau ne pourra être effectué.

24 – Lors de la conversion d'une carte cadeau en places de spectacles, les conditions générales de vente s'appliquent aux billets.

25 – Chaque carte cadeau émise par l'Association MAPL est valable 12 mois à compter de la date d'achat.

PAIEMENT ET DONNÉES PERSONNELLES

26 – Tout paiement effectué à partir du site <https://billetterie.hydrophone.fr> se fait exclusivement par carte bancaire après acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.

27 – Le paiement en ligne se fait avec l'interface sécurisée PAYBOX SYSTEMS. Seule l'acceptation du paiement par PAYBOX SYSTEMS vaut validation de la vente et entraîne l'édition de la commande de billets et/ou d'abonnements.

28 – Les données personnelles et confidentielles recueillies dans le cadre de transactions sont traitées selon des protocoles sécurisés et permettent à l'Association MAPL de gérer les services qui sont proposés aux acheteurs via cette plateforme informatique. Elles sont exclusivement destinées à la gestion des dossiers billetterie et des fichiers abonnés et ne sont, à aucun moment, destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers. Elles pourront être utilisées par nos seuls services à des fins d'information.

29 – L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses informations personnelles, en adressant un courrier libellé au siège de l'Association MAPL ou par mail à billetterie@hydrophone.fr.

PROCESSUS D'ACHAT ET COLLECTE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

30 – La plateforme peut être amenée à collecter différentes données personnelles afin de permettre à l'Association MAPL de fournir les services demandés. Cette collecte est effectuée via une série de formulaires, renseignés soit directement par l'acheteur lors de transactions en ligne, soit par un.e opérateur.rice billetterie et d'après les renseignements fournis par l'acheteur lors d'achats au guichet.

ASSOCIATION MAPL / HYDROPHONE

Siège social : Face B - Lorient La Base – n°1 Terre-Plein du Sous-Marin Flore - 56100 Lorient
Siret : 40918708500033 - APE : 9001Z - Licences n° 1-1119434 / 2-1117291 / 3-1117292
02 97 86 18 10 - www.hydrophone.fr

PROCÉDURE D'ACHAT

31 – Afin de procéder à un achat, la création d'un compte client est nécessaire. Le compte client permet à l'acheteur de s'identifier à tout moment via son adresse e-mail et un mot de passe personnel pour finaliser ses transactions ultérieures, mais aussi de mettre à jour ses données personnelles et retrouver ses différentes transactions et justificatifs de paiement.

32 – La création de compte client implique le consentement de l'acheteur pour la collecte et le traitement des informations demandées : nom, prénom, adresse mail, code postal, ville, numéro de téléphone, date de naissance. Ces différentes informations sont collectées conformément à notre intérêt légitime afin de pouvoir créer et gérer le compte client de l'acheteur et obtenir des informations statistiques sur les clients d'Hydrophone. En cas d'absence de ces données obligatoires, nous ne serons pas en mesure d'autoriser la création d'un compte client sur notre plateforme. L'acheteur peut par ailleurs exercer son droit d'opposition gratuitement et à tout moment en contactant l'Association MAPL par courrier ou par e-mail.

PAIEMENT ET DONNÉES PERSONNELLES

33 – Certains billets peuvent être nominatifs. C'est notamment le cas par définition des billets émis au tarif Hydrolove. En fournissant les données de nom et prénom du détenteur, l'acheteur accepte qu'elles puissent être uniquement utilisées à des fins de contrôle à l'entrée de l'événement concerné.

EXPLOITATION DES DONNÉES COLLECTÉES HORS DE NOTRE PLATEFORME

34 – Les données collectées par notre plateforme ne sont en aucun cas cédées ou commercialisées auprès de tiers. Elles peuvent néanmoins, et le cas échéant, être exploitées et transférées sur des applications tierces dans le cadre de différents traitements :

- Pour le traitement de la transaction bancaire lors de l'achat en ligne par carte bancaire, les données indispensables au traitement de votre commande (nom, prénom, adresse e-mail) sont envoyées de manière sécurisée vers la plateforme bancaire PAYBOX SYSTEMS en charge de ce traitement. Aucune donnée bancaire n'est collectée ni stockée sur notre plateforme lors de cette procédure.
- Dans le cadre du routage des e-mails transactionnels, afin d'optimiser la délivrabilité de nos e-mails transactionnels (envoi de billets, abonnements et cartes cadeau, confirmation de création de compte, procédure de changement du mot de passe, ...) en utilisant la plateforme de routage d'e-mails.
- Dans le cadre d'analyses ou d'étude de nos ventes, de nos clients et abonnés. Dans le cadre de notre politique marketing et de notre gestion d'activité, nous pouvons être amenés à effectuer des traitements automatisés (profilage) ou semi-automatisés (requêtage) sur les données collectées à des fins d'études statistiques, de suivi des ventes, d'envoi d'informations ou d'offres commerciales sur nos activités. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'opposition gratuitement et à tout moment en nous contactant au siège de l'Association MAPL, par e-mail à l'adresse billetterie@hydrophone.fr ou par téléphone au 02 97 86 18 10.

35 – Nous conservons vos informations personnelles sur nos systèmes aussi longtemps que nécessaire pour l'activité concernée, sauf demande de fermeture de compte et d'exercice de votre droit à l'oubli, et dans le respect et la limite des obligations légales de conservation de document relatives à notre activité commerciale. Ainsi, un compte client sans activité constatée au-delà de 3 ans pourra être fermé et ses données anonymisées.

GESTION DES COOKIES

36 – Le site <https://billetterie.hydrophone.fr> intègre un seul type de cookie permettant le tracking via la plateforme Google Analytics. Les données sont collectées uniquement à des fins de statistiques et de monitoring général technique de la plateforme. La durée de conservation de ces données est de 26 mois. Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences et bloquer ou réactiver ce tracking en utilisant le bouton « préférence cookie » présent en pied de page sur le site.

ASSOCIATION MAPL / HYDROPHONE

Siège social : Face B - Lorient La Base – n°1 Terre-Plein du Sous-Marin Flore - 56100 Lorient
Siret : 40918708500033 - APE : 9001Z - Licences n° 1-1119434 / 2-1117291 / 3-1117292
02 97 86 18 10 - www.hydrophone.fr